

Programme de Rénovation Urbaine

Travaux de réaménagement du parking du « Caroubier » : La « Nouvelle Frayère » continue de se concrétiser



Le parking du Caroubier avec la modélisation du rendu après travaux @aggloucanneslerins

Jeudi 15 octobre, David Lisnard, Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins, a lancé, en présence du Maître d'ouvrage Logirem, les travaux de réaménagement du parking du « Caroubier » situé à l'entrée du quartier de la Frayère, à Cannes-La Bocca. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme « Nouvelle Frayère » initié par David Lisnard en 2017 et dont l'objectif est de transformer le quartier, l'embellir, améliorer la qualité du cadre de vie de ses habitants, renforcer la sécurité mais aussi l'accès à l'emploi, aux transports, aux loisirs grâce notamment à l'implantation de services de

proximité de qualité.

« Le réaménagement de ce parking s'inscrit dans la restructuration du quartier, pour une Nouvelle Frayère. Au-delà d'une opération de requalification urbaine, c'est un programme de renaissance totale du quartier, fondamentalement tourné vers l'humain. C'est le fruit d'un travail collaboratif engagé dès le mois de mai 2017 et conçu grâce à une méthode originale de participation citoyenne qui a permis de croiser le vécu et le théorique afin de trouver le meilleur équilibre, avec comme finalité principale : l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants. »

David Lisnard, Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins

Réaménagement d'un parking qualitatif et sécurisé

L'aménagement du parking du « Caroubier » s'inscrit dans l'opération globale de restructuration « Nouvelle Frayère » en concertation étroite entre la Mairie de Cannes, l'agglomération Cannes Lérins et Logirem. Cet aménagement consiste à :

- 1- **le moderniser** avec la mise en place d'équipements tels que des bornes de recharge de voitures électriques ;
- 2- **le sécuriser** avec l'ajout de candélabres et de bandes podotactiles sur les trottoirs ;
- 3- **optimiser** l'accessibilité en créant un accès direct depuis la station de bus « Sainte Jeanne » à l'immeuble K et au reste du quartier ;
- 4- **améliorer** l'aspect paysager par la création d'espaces verts.

Réaménagement en deux étapes pour un montant de 670 000 euros

L'opération de réaménagement du parking Les Caroubiers, sous maîtrise d'ouvrage de Logirem et sous maîtrise d'œuvre CTH ingénierie, prévue pour une durée de 6 mois, se décompose en deux grandes étapes :

- 1- démolition de la dalle du parking existant sous-terrain, ainsi que les 50 boxes en sous-sol ;
- 2- création d'un parking aérien arboré en terrasses de 78 places et la réfection des aménagements.

L'objectif de cet aménagement est de redynamiser l'image de l'entrée du quartier en réalisant un parking fonctionnel et paysager.

Les marchés de travaux inclus une **clause d'insertion visant à l'embauche de personnes éloignées de l'emploi avec 200 heures réservées.**

La totalité des travaux est portée par des entreprises de la région, pour un montant total de **670 000 € H.T. pris totalement en charge par Logirem.**

Calendrier prévisionnel des travaux :

- Démarrage des travaux : le 12 octobre 2020
- Durée Démolition/Remblaiement : 5 semaines
- Durée Voirie et réseaux : 12 semaines
- Durée Espaces verts : 4 semaines
 - ⇒ Durée globale : 5 mois
- Fin prévisionnelle : le 5 mars 2021

« Nouvelle Frayère », un ambitieux projet de rénovation urbaine

Après la pose de la passerelle piétonne, en juillet dernier, qui dorénavant facilite les déplacements entre les deux rives, cette nouvelle opération sur le parking du Caroubier **s'inscrit dans le cadre de l'opération ambitieuse de rénovation urbaine « Nouvelle Frayère »**. Sous l'impulsion de David Lisnard, Maire de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins, c'est aussi le premier projet finalisé, à l'échelle de la Région, adopté en Comité d'engagement régional du Programme national de Renouvellement Urbain le 26 mars 2019.

Pour le mener à bien, une convention pluriannuelle de renouvellement urbain a été signée le 31 juillet 2019. Celle-ci fixe sur cinq ans (2019-2024) les principes d'aménagement, les co-financements **et prévoit une enveloppe de 30 577 801 € H.T.** qui engage huit partenaires institutionnels (ANRU, Région sud PACA, Action Logement, Logirem, CAF, Caisse des Dépôts et consignations, Mairie de Cannes et CACPL). La part de la Mairie de Cannes représente 32% du montant total, soit 9 738 718,40 € H.T. ; celle de l'Agglomération Cannes Lérins s'établit à 34%, soit 10 328 615,25 € H.T.

Dès le départ, les habitants du quartier ont été réunis pour exprimer leur avis sur les espaces publics et extérieurs, la vie du quartier, les relations sociales, les équipements, la circulation, les déplacements afin de répondre aux enjeux suivants :

- ouvrir le quartier sur une dynamique urbaine ;
- réaménager en respectant le paysage ;
- rendre le quartier plus pratique et mieux sécurisé ;
- renforcer l'offre de services et les équipements ;
- concevoir un quartier durable qui respecte l'environnement.

Contact Service Presse Agglomération Cannes Lérins : presse@cannespaysdelerins.fr / 04.89.82.27.45